

PROCESSUS DE CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION SUR LE SALON

Le NAUTIC PADDLE est un évènement très particulier dans la mesure où tout est minuté.

La réussite de cet évènement repose donc essentiellement sur le respect scrupuleux des timings annoncés, individuellement mais surtout collectivement (1000 compétiteurs). Gardez-le à l'esprit en permanence.

Pour accéder au Nautic (à l'intérieur du Hall 1...) merci de présenter :

- **Votre billet e-invitation (généralisé à partir du code invité reçu par email), que vous aurez préalablement imprimé, ou que vous avez enregistré dans votre téléphone.**
- **Votre pass sanitaire qui vous sera également demandé à l'entrée.**
- **Le port du masque est obligatoire à l'intérieur des halls du Nautic.**

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS : Samedi 4 décembre de 10h à 17h

CONFIRMER son inscription est un acte OBLIGATOIRE auquel chaque compétiteur doit se soumettre INDIVIDUELLEMENT, en fournissant la preuve de sa propre IDENTITÉ !

Si la confirmation d'inscription n'est pas réalisée dans ce cadre précis, le compétiteur concerné ne sera pas considéré comme étant INSCRIT.
Par conséquent il ne pourra pas participer à l'évènement !

Une **caution de 60 euros pour la puce de chronométrage** vous sera demandée à la remise de votre package.
Cette caution vous sera rendue à la sortie de l'eau en échange de la puce

ATTENTION : Vu le nombre important d'inscrits (1000 !) et afin que chacun puisse gagner du temps et lui éviter ainsi d'être bloqué dans des queues interminables, merci de venir confirmer votre inscription le plus tôt possible !

BRIEFING COMPETITEURS : Samedi 4 à 17h00 sur la Scène NAUTIC

VOTRE PRESENCE EST OBLIGATOIRE !

---ATTENTION FORMALITÉ OBLIGATOIRE---

Pour accéder dans l'enceinte du Parc des Expositions avec votre véhicule le 4 décembre afin de pouvoir décharger votre paddle, **vous devez obligatoirement vous enregistrer en ligne sur <https://logipass.viparis.com/>**.

1. Vous créez un compte !
2. Vous devez créer une « demande d'accès logistique »
3. Dans la fiche « Demandeur », il faut sélectionner :
 - Site : *Paris Expo Porte de Versailles*
 - Nom de l'événement : *05/12/2021 - NAUTIC PADDLE 2021*
 - Nom de l'exposant : *Autres exposants*
 - Espace/Hall : *PAVILLON 1*

La plupart des autres champs du formulaire (« *Entreprise* », « *Activité* », « *Transporteur* », etc.) sont alors automatiquement renseignés, vous n'avez pas à vous en soucier. En particulier ; le champ « *Activité* » sera paramétré sur « *Exposant (Stands Equipés)* ».

Il ne vous reste plus qu'à compléter les informations suivantes :

- Nom, prénom du chauffeur
- Téléphone mobile du chauffeur
- Numéro de plaque du véhicule
- (Eventuellement) Immatriculation remorque/engin
- Type de véhicule

Une fois votre plage horaire sélectionnée le samedi 04/12 et votre demande confirmée, vous pourrez disposer de votre accès « Logipass ».

IMPORTANT : vous imprimez votre « pass Logipass ». Il devra être posé en évidence sur votre tableau de bord pour pouvoir accéder dans l'enceinte du Parc des expositions.

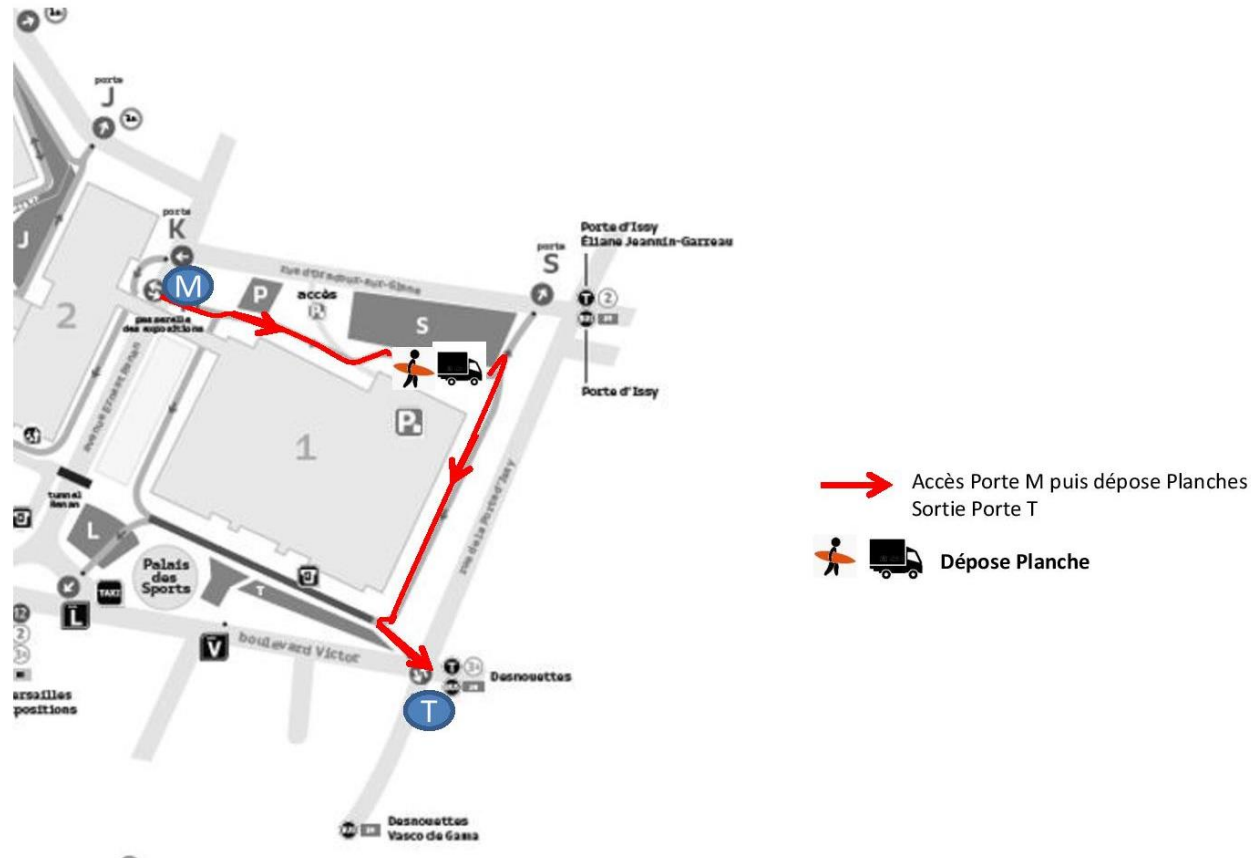
ADRESSE d'arrivée avec votre véhicule :

Porte de Versailles 75015 PARIS
Parc des Expositions
Avenue Ernest Renan
HALL 1 / Porte M



1. Vous arrivez à la PORTE M avec votre véhicule. Vous présentez votre « pass Logipass » au gardien et vous vous rendez à :

POSE ET REPRISE DES PLANCHES



Vous stationnez votre véhicule en dehors des voies de sécurité et vous laissez bien en évidence sur votre tableau de bord le **MACARON** ci-après, dûment complété (nom, n° de téléphone, date et heure d'arrivée).

N'OUBLIEZ PAS CE MACARON que vous aurez préalablement imprimé (chez vous...) !

4-12 DEC 2021
PARIS

SALON
Nautic

Salon NAUTIC 2021

Nom concurrent Nautic Paddle :

N° Téléphone :

Jour d'arrivée sur site :

Heure d'arrivée :

8



IMPORTANT : vous imprimez ce MACARON, vous le complétez et vous le mettez en évidence sur votre tableau de bord à votre arrivée sur le Salon...

- 2 Vous vous rendez ensuite à l'entrée principale du HALL 1 avec votre pass sanitaire et votre e-invitation jour qui sera scannée par l'hôtesse d'accueil avant de rentrer dans le hall.
- 3 Vous vous rendez immédiatement au bureau de Confirmation des Inscriptions dans le hall 1 muni(e) des pièces OBLIGATOIRES suivantes :
 - Une pièce d'identité en cours de validité par compétiteur : **OBLIGATOIRE !**
 - Votre e-Billet d'Inscription au Nautic Paddle : **OBLIGATOIRE !**
- 4 Vous signez votre confirmation d'inscription et vous récupérez votre bracelet d'identification (posé OBLIGATOIREMENT à votre poignet), vos stickers d'identification, votre lycra course, votre puce de chronométrage et votre **PARKING PERMANENT (UNIQUEMENT pour celles et ceux qui sont éligibles au covoiturage)**.
- 5 Vous ressortez du Salon. Vous déchargez votre paddle et vous apposez vous-même vos stickers d'identification (sur le pont à l'avant de la planche et sur la housse si vous en possédez une...). Le 3^{ème} sticker servira à identifier votre sac d'effets personnels pour le lendemain... **Il appartient à chaque rider de s'assurer que ses stickers sont correctement posés.**
- 6 Vous chargez votre flotteur dans les camions (**aileron et leash démontés**) ! Vous gardez votre rame avec vous (+ aileron, leash...).
- 7 Une fois le chargement effectué, vous reprenez votre véhicule et :
 - Vous le sortez de l'enceinte du Parc par la PORTE « T » si vous n'avez pas de PARKING PERMANENT.
 - Si vous avez un PARKING PERMANENT, vous le stationnez à l'endroit qui sera indiqué sur le plan que vous aurez récupéré au bureau de confirmation des Inscriptions. **ATTENTION** ce « PARKING » doit être bien visible (posé sur votre tableau de bord). Pour ce qui concerne le Parking R, le ticket qui vous sera donné vous servira uniquement pour sortir du parking. **ATTENTION**, il n'est valable qu'une seule fois !
 - Le PARKING PERMANENT est effectif à compter du samedi 10h00 jusqu'au dimanche 19h00.
- 8 BRIEFING COMPETITEURS : samedi 4 décembre à 17h00 sur la Scène Nautic Hall 1 , VOTRE PRÉSENCE est OBLIGATOIRE !!!

IMPRIMEZ CE DOCUMENT ET PRENEZ LE AVEC VOUS, c'est votre guide !